ACCOMPAGNEMENT VAE

L'accompagnement à la VAE consiste à rédiger un **dossier professionnel Synthétisé et décrivant son expérience.**

OBJECTIFS

Obtenir un niveau de qualification permettant d'accéder une formation d'un niveau supérieur
Evoluer professionnellement

PUBLIC ET PRÉREQUIS

Avoir au minimum 1 an d'expérience professionnelle en adéquation avec le diplôme ou le titre visé, quels que soient son âge, son ancienneté dans l'entreprise ou son niveau.

Le candidat à la VAE doit démontrer que ses acquis professionnels et personnels correspondent aux connaissances et aux aptitudes exigées pour l'obtention totale ou partielle d'un diplôme. Il convient donc en amont de mener une réflexion sur son expérience professionnelle afin de choisir la bonne filière et le bon diplôme.

MOYENS ET OUTILS PÉDAGOGIQUES

La formation s'appuiera sur l'alternance d'exposés théoriques et de mises en situation
Cours individuels en face à face sur rendez vous

SUIVI ET ÉVALUATION DES RÉSULTATS

Feuilles de présence, attestation de formation individualisée , document de satisfaction.

PROGRAMME

La VAE se déroule en 3 phases:

Phase 1-ENTRETIEN PRÉALABLE DU PROJET

Phase 2- LA CONSTITUTION DU LIVRET DE RECEVABILITÉ (LIVRET 1).

Accompagnement à sa constitution

Phase 3- L'ACCOMPAGNEMENT À LA RÉALISATION DU LIVRET 2

rédaction de votre livret 2.

PRÉPARATION AU JURY